

Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods

Commune de La Neuveville



Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

La Neuveville

Place du Marché 3 | 2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

Avis de construction

Requérants : Immozit AG, Bozingenstrasse 177, 2504 Bienne

Auteur du projet : Immozit AG, Bozingenstrasse 177, 2504 Bienne

Emplacement : Parcelle 727, chemin des Prés-Guëtins 29a, 2520 La Neuveville

Zone : Zone d'habitation H3

Dérégation : Art. 64 et 66 OC

Constructions et dimensions : Selon plans déposés
Projet : Aménagement d'un studio dans la cave existante, changement d'affectation et aménagement accès pour voitures avec pavés filtrant

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 1^{er} novembre 2024 au 2 décembre 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1^{er} novembre 2024

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : Wohnplus AG, Birmensdorferstrasse 140, 8036 Zurich

Auteur du projet : BV Toitures Sàrl, Place de la Gare 2b, 2520 La Neuveville

Emplacement : Parcelle 279, rue de l'Hôtel de Ville 3, 2520 La Neuveville

Zone : Plan de quartier «Vieille Ville»

Objet protégé : Ensemble bâti A (La Neuveville, Le centre médiéval)

Objet C

Digne de protection

Zone protégée : Plan d'alignement secteur Ouest

Site archéologique classé – périmètre de protection archéologique N° 255

Recensement architectural

ISOS

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Réparation de la lucarne Sud et rafraîchissement de la façade

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 1^{er} novembre 2024 au 2 décembre 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1^{er} novembre 2024

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : Hoyau Valérie, route de Neuchâtel 12, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Jacot chauffage SA, Graviers 31, 2012 Auvernier

Emplacement : Parcelle 520, route de Neuchâtel 12, 2520 La Neuveville

Zone : Zone mixte des abords de la Vieille Ville

Objet protégé : Digne de protection

Objet C

Zone protégée : Plan d'alignement secteur Ouest

Zone de protection des eaux souterraines S3

Recensement architectural

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 1^{er} novembre 2024 au 2 décembre 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1^{er} novembre 2024

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : Mara et Domenico Maesano, chemin de Vervas 17, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Perroud Electricité SA, Grand'Rue 12a, 2056 Dombresson

Emplacement : Parcelle 663, chemin de Vervas 17, 2520 La Neuveville

Zone : Zone d'habitation H2

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Installation solaire photovoltaïque sur toiture existante, remplacement du conduit de cheminée et ventilation en toiture

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 1^{er} novembre 2024 au 1^{er} décembre 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1^{er} novembre 2024

Municipalité de La Neuveville

Pour un Noël chaleureux le soir du 24 décembre 2024!

Avis à toutes les personnes intéressées à passer cette soirée de Noël avec nous le mardi 24 décembre 2024 au Centre des Épancheurs (en face de la gare de La Neuveville)

Si vous êtes seul(e) et n'avez rien de prévu ce soir-là, si vous avez envie de passer une sympathique soirée en notre compagnie, alors venez nous rejoindre!

Dès 18h30, un apéritif suivi d'un repas vous sera gracieusement offert

Pour une question d'organisation, nous vous demandons de vous annoncer d'ici au 18 décembre 2024 par courrier à :

Contrôle des habitants
M^{me} M. Ramdoo Dick
Place du Marché 3
2520 La Neuveville

Merci de mentionner votre nom, prénom, adresse postale complète.

(Une demande par personne).

Information

Unique relevé de l'année 2024

Mesdames, Messieurs, Chers clients,

Nos services vont prochainement procéder aux relevés des compteurs d'eau et d'électricité, ceux-ci pourront être effectués en semaine jusqu'à 20 heures et le samedi jusqu'à 18 heures. Ils sont planifiés comme suit :

- du lundi 11 novembre 2024 au vendredi 20 décembre 2024

Par avance, nous vous remercions de réserver un bon accueil à notre personnel chargé de ces relevés.

Ces personnes seront munies d'une carte de légitimation.

Au cas où vous seriez absents pendant cette période, nous vous prions de nous informer de la manière d'accéder aux compteurs.

Pour tous renseignements ou pour nous transmettre, vous-mêmes, vos relevés, il suffit de nous joindre par téléphone ou par mail aux adresses ci-dessous :

- Téléphone : 032 752 10 10

- Courriel : facturation@neuveville.ch ou <https://seln.laneuveville.ch>

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension. Avec nos salutations les meilleures.

Service de l'équipement de La Neuveville (SELN)

Collège du District de la Neuveville

Ramassage du papier

Jeudi 14 novembre de 9h30 à 11h30

Merci de préparer des paquets solidement ficelés et de les déposer devant votre domicile, comme les sacs à ordures.

Les élèves ne sont pas autorisés à pénétrer dans les maisons ou jardins, même sur demande.

Les cartons et emballages plastiques sont interdits. Ils seront donc laissés sur place, même s'ils contiennent des journaux.

Pour des raisons pratiques, le papier déposé après 9h30 ne pourra plus être ramassé.

Merci de votre collaboration, la direction du Collège.

Commune Municipale De La Neuveville

Elections Municipales A La Mairie

2^e Tour De Scrutin Du 24 Novembre 2024
Instructions De Vote

Système majoritaire : Mairie

L'élection du/de la maire se déroulera selon le système majoritaire. Les électeurs et les électrices peuvent utiliser soit le bulletin officiel

reçu avec la carte de légitimation, soit un **bulletin non officiel imprimé par un parti**. Le cumul n'est pas autorisé. Est élu ou élue le candidat ou la candidate qui obtient la majorité absolue. En cas de ballottage, le Conseil municipal ordonne un deuxième tour de scrutin.

Nullité du vote

- A. Lors du vote aux urnes, les bulletins non timbrés par le bureau électoral ne sont pas pris en considération.
- B. Les bulletins timbrés sont nuls
- s'ils ne proviennent pas du jeu de bulletins officiels et non officiels établi par l'administration communale
 - s'ils sont remplis ou modifiés autrement qu'à la main par l'électeur ou l'électrice (pas de copies ni de collages autorisés)
 - s'ils n'expriment pas clairement la volonté de l'électeur ou de l'électrice
 - s'ils contiennent des remarques portant atteinte à l'honneur
 - s'ils sont marqués de signes
 - s'ils contiennent la dénomination ou le numéro d'ordre d'une liste électorale, mais aucun nom de candidat ou candidate
 - s'ils contiennent un nombre de noms supérieur à un seul candidat
- C. Le vote par correspondance est nul si
- le bulletin n'est pas placé dans l'enveloppe-réponse officielle fermée
 - la carte de légitimation ne porte pas la signature manuscrite de l'électeur ou de l'électrice
 - l'enveloppe-réponse contient plus d'une carte de légitimation
 - l'enveloppe-réponse parvient à la commune après le délai fixé
 - l'enveloppe-réponse ou l'enveloppe de vote contient deux ou plusieurs bulletins remplis différemment
- D. Cas particulier
- Si l'enveloppe-réponse ou l'enveloppe de vote contient plusieurs bulletins remplis de manière identique, seul un de ces bulletins est valable.

Chancellerie Municipale

Commune Municipale De La Neuveville

Publication

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 24 novembre 2024 pour se prononcer sur l'objet suivant:

ÉLECTION MUNICIPALE POUR LE SIÈGE DE MAIRE (2e tour de scrutin)

pour une nouvelle période administrative de quatre ans 2025 - 2028.

Le scrutin sera ouvert:

dimanche 24 novembre 2024 de 10 h. à 12 h.

dans les locaux de l'Administration communale, place du Marché 3, La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 24 novembre 2024 de 10 h. à 12 h., dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

RAPPEL:

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. **Le samedi précédant le jour de l'élection, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard.** Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

La Municipalité de La Neuveville recherche pour son service social régional un ou une:

ASSISTANT/E SOCIAL/E à 50 %

Type de contrat: contrat à durée déterminée d'une année

Entrée en fonction: dès que possible

Votre mission:

Vous évalueriez et analyseriez la situation des personnes sollicitant le service social régional La Neuveville. Vous mettez en place des projets d'accompagnement et d'intégration en vue de promouvoir l'autonomie des bénéficiaires de l'aide sociale. Vous fournirez un accompagnement social, une assistance financière et administrative aux bénéficiaires afin de les aider à réaliser diverses démarches dans le cadre de mandats dans le domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte.

Votre profil:

Vous disposez d'un diplôme d'assistant/e social/e ou d'une formation jugée équivalente. Vous êtes capable d'assumer et de gérer des situations de stress lourdes et conflictuelles. Vous maîtrisez la langue française. De bonnes connaissances de la langue allemande seraient un atout. Vous bénéficiez d'un permis de conduire. Vous êtes de nationalité suisse ou détenez un permis d'établissement (C).

Traitement: Selon échelle des traitements du personnel communal

Informations: Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M. Taratra Ramarokoto, responsable du service social régional, par téléphone: 032/752.10.20 ou par courriel: taratra.ramarokoto@neuveville.ch.

Intéressé/e? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes avec la mention «ASSISTANT/E SOCIAL/E» au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 30 novembre 2024, qui le traitera en toute confidentialité. **Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.**

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard du casier judiciaire et l'extrait du registre des poursuites seront demandés lors de l'engagement.

La Neuveville, novembre 2024

Le Conseil municipal

La Municipalité de La Neuveville recherche pour sa crèche municipale Bidibule un ou une:

EDUCATEUR/TRICE DE L'ENFANCE

Degré d'occupation: 100 %

Type de contrat: Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction: 1er janvier 2025 ou date à convenir

Votre mission:

- Vous serez amené/e à gérer de manière autonome la prise en charge d'un groupe d'enfants de 3 mois à 4 ans
- Vous assurerez un encadrement de qualité aux enfants accueillis en garantissant leur bien-être et leur sécurité
- Vous proposerez quotidiennement des activités diverses et variées correspondant au développement de chaque enfant
- Vous effectuerez un accompagnement à la parentalité en collaboration avec les familles en leur donnant des retours quotidiens
- Vous devrez travailler dans un esprit d'équipe et de coopération tout en étant un moteur pour l'équipe
- Vous serez amené/e à suivre un/e apprenti/e assistant/e socio-éducatif/ve

Votre profil:

- Formation ES exigée ou titre jugé équivalent

- Expérience dans le domaine éducatif
- Compétences bilingues français-allemand fortement souhaitées.
- Capacité à mettre en œuvre des démarches éducatives
- Aisance relationnelle avec les collègues et les parents
- Personne sociable, avec facilité de contact et qui aime travailler en équipe
- Personne créative, qui a le sens de l'organisation, sait faire preuve de patience et de tolérance

Nous offrons: Une activité intéressante et variée au sein d'une petite structure.

Traitement: Selon échelle des traitements du personnel communal

Informations: Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de Mme Anne-Sophie Shili, directrice de la crèche municipale Bidibule, par téléphone: 032/751.20.21 ou par courriel: creche@neuveville.ch.

Intéressé/e? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes, avec la mention «Educateur/trice de l'enfance» au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 19 novembre 2024, qui le traitera en toute confidentialité. **Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.**

La Neuveville, novembre 2024

Le Conseil municipal



Plateau de Diesse

La Chaîne 2 | 2515 Prêles
www.leplateaudediesse.ch

Horaires 2024 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 11h30	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

*Si vous ne pouvez pas passer aux heures
d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous*

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse

La Chaîne 2 - 2515 Prêles

Adresse e-mail: info@leplateaudediesse.ch

Téléphone: 032 315 70 70

Site internet: www.leplateaudediesse.ch

En 2024, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Lundi	23.12.24	02.01.25	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts

Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 3^e trimestre 2024

Stationnements

Diesse: Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h et 11h45

Prêles: A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing: A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

9 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre
L'administration communale

Avis de construction

Requérant: M. Claude-Alain Giaouque, Route de Diesse 12, 2515 Prêles

Auteur du projet: Solpac SA, Rue des Tuillières 1, 1196 Gland

Propriétaire foncier: M. Claude-Alain Giaouque, Prêles

Projet: Pose de 24 panneaux photovoltaïques sur le toit, parcelle N° 2521, Route de Diesse 12, village de Prêles

Zone: Zone agricole, bâtiment digne de protection, Objet C

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 1^{er} novembre au 1^{er} décembre 2024**, publication dans la FO du 6 novembre 2024. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 1^{er} novembre 2024

Secrétariat communal

Passeport biométrique – Carte d'identité

Nous vous suggérons de vérifier dès maintenant la validité de vos pièces d'identité, afin de vous éviter toute mauvaise surprise.

Nous vous rappelons que toute personne désirant déposer une demande doit se présenter en personne dans l'un des deux centres de documents d'identité de notre région, soit Bienne ou Courtelary et

uniquement après avoir pris rendez-vous au N° de tél. 031 635 40 00

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h ou par internet sous www.passeportsuisse.ch

Par ailleurs d'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site du canton de Berne, notamment une brochure contenant toutes informations utiles, sous www.be.ch/passeport.

Recommandations pour le service hivernal

Le Conseil communal en appelle à l'obligeance de tous les automobilistes de la commune. Les propriétaires de voitures sont priés de ne pas stationner leurs véhicules sur la voie publique (routes, places communales et trottoirs), ni devant les déchetteries vertes et le hangar des pompiers.

En cas de stationnement intempestif sur la chaussée, la commune se réserve le droit de procéder à l'enlèvement du véhicule fautif au frais de son propriétaire.

Le Conseil communal compte sur la bonne volonté des personnes concernées et espère que cet appel sera entendu.

Il fait également appel à la tolérance des citoyennes et citoyens en cas de fortes chutes

de neige envers le personnel responsable du déneigement qui fait tout son possible pour offrir les meilleures conditions de déblaiement des chaussées et des trottoirs.

Loi cantonale sur les routes (LR, RSB 732.11):

Art. 74 - Obligation de tolérer

¹ Les bordiers doivent tolérer les interventions découlant

a de mesures pour la construction et l'entretien de la route lorsque le refus de ces interventions occasionnerait des dépenses disproportionnées;

b de mesures visant à écarter des dangers immédiats; (...)

Art. 40 – Standard d'entretien

¹ L'entretien des routes cantonales comprend l'entretien courant et le gros entretien.

² L'entretien se fait dans le respect de l'environnement et de façon économique.

³ Le service d'hiver ne comprend pas le maintien des accès latéraux à la route ni l'évacuation de la neige.

Ordonnance cantonale sur les routes (OR, RSB 732.111.1):

Art. 55 - Constructions et installations le long des routes publiques

¹ Les bâtiments et les installations situés le long des routes publiques doivent être réalisés de manière à résister à la pression sur le sol et aux sollicitations exercées par le trafic et par les activités d'entretien de la route, notamment le service hivernal.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

L'administration communale

A la découverte des hirondelles au détour d'un chemin

Graines de chercheurs est un projet d'éducation en vue du développement durable proposé par le Parc régional Chasseral et ses partenaires depuis 2010. Chaque année scolaire, une vingtaine de classes y participe. Pendant l'année scolaire 2023-2024, les élèves de la classe de 4e du collège des Joncs ont exploré le monde des hirondelles. Ils vous proposent d'en apprendre davantage au sujet de cet oiseau migrateur au fil d'une balade qui vous emmènera du verger du collège à la place de pique-nique du stand de tir de Prêles en passant par le village.

Cette balade, accessible à tous, sera installée du 4 au 25 novembre 2024. Le plan de la balade sera affiché sur le tuteur de l'un des arbres du verger du collège des Joncs. Bonne visite à toutes et tous.

Laetitia Boner, enseignante

Rencontre des aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Pour ce mois de novembre, un après-midi en musique et en mouvements est prévu grâce à la venue de Madame Irène Cattin qui vous invitera à de petits voyages dansants assis et en cercle. Cela sera suivi d'un repas. Cette rencontre aura lieu le:

**Mercredi 13 novembre 2024 à 15 heures
Au Cheval Blanc de Lamboing**

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire **jusqu'au vendredi 8 novembre 2024 au plus tard.**

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent le signifier au moment de leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire:

- Par téléphone: 032/ 315 70 70
- Par email: info@leplateaudediesse.ch
- Au guichet de la commune
- Par courrier: La Chaîne 2, 2515 Prêles

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au service de transport de la Croix-Rouge (réservation du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au N° 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois d'octobre.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Commission des Finances

Recherche d'un membre dès le 1.1.2025

Etes-vous intéressé.e à participer de manière active à la vie communale? À nous aider à relever le défi de garder notre commune socialement et fiscalement attractive?

Alors envoyez votre candidature et motivation par courriel **jusqu'au 30 novembre 2024** à info@leplateaudediesse.ch. L'administration communale et le responsable du dicastère se tiennent à votre disposition pour de plus amples informations au 032 315 27 53.

Le Conseil communal

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 24 septembre 2024

Dans sa séance du 4 novembre 2024, le Conseil communal a approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 24 septembre 2024.

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes (Oco).

Prêles, le 8 novembre 2024

L'administration communale

Atelier portage collectif

Pour les parents qui souhaitent découvrir le portage avec leur bébé de 0-6 mois.

- Comprendre les spécificités du portage physiologique: les besoins du nouveau-né, les bienfaits du portage, les règles de sécurité, le portage à bras.
- Découvrir différents moyens de portage physiologique et leurs utilisations.
- Apprendre un nouage et/ou une installation adaptée au moyen de portage de votre choix. L'objectif est de vous familiariser avec un moyen de portage et de prendre confiance en vos capacités à installer votre bébé.

Quand: 19 novembre, 9h15-11h

Où: à Diesse, salle de la Paroisse

Prix: 30.- par personne. Places limitées à 6 personnes.

Formatrice: Cécile Picard, infirmière et monitrice de portage

Inscriptions: jusqu'au 17 novembre, 079 797 32 92 Annina Meixenberger

Cécile Picard se réjouit d'animer cet atelier de portage et de vous rencontrer.

**Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch**

**Nods**Place du Village 5 | 2518 Nods
www.nods.ch**Horaire de la déchetterie**

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit:

Novembre

Lundis	11, 18	8 h à 12 h
Samedi	16	8 h à 12 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

Administration Communale

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 9 novembre de 9h30 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Épandage d'engrais de ferme

Aux portes de l'hiver, nous rappelons que l'épandage d'engrais est autorisé uniquement lorsque celui-ci peut être absorbé par les plantes et ne représente aucun danger pour les eaux.

Chaque exploitation agricole doit disposer d'une capacité de stockage suffisante (qu'elle soit la propriété de l'exploitant ou bien louée) afin que les engrais de ferme puissent être utilisés dans les règles, c'est-à-dire seulement pendant la période de végétation et lorsque les conditions météorologiques ou l'état du sol le permettent.

Il est de la seule responsabilité de l'agriculteur de déterminer si l'épandage est possible ou non. L'agriculteur doit utiliser chaque possibilité de diminuer le niveau de la fosse d'ici à l'arrivée de l'hiver.

Aucune autorité ne peut accorder une autorisation de puriner sur des terres enneigées ou gelées. La responsabilité d'une telle action repose uniquement sur l'agriculteur avec toutes les conséquences qui peuvent en découler (par ex. procédure pénale).

En cas de situation critique, si la capacité de stockage est sur le point d'atteindre ses limites, l'exploitant est tenu d'informer l'autorité communale, afin de trouver une solution de stockage intermédiaire.

Les infractions se rapportant à l'environnement sont poursuivies d'office et donc tout épandage "sauvage" fera l'objet d'un rapport de dénonciation.

D'avance nous vous remercions de prendre en considération ce qui précède.

Conseil communal

Commune mixte de Nods

Bienvenue à notre nouvel administrateur des finances

Le Conseil communal a le plaisir d'accueillir

M. Marc Chauvyen qualité d'Administrateur des finances et qui a officiellement pris sa fonction le vendredi 1^{er} novembre 2024. Le Conseil communal ainsi que les employés lui souhaitent une cordiale bienvenue au sein de l'administration de Nods ainsi que leurs meilleurs vœux pour son avenir professionnel et personnel.

Nods, le 8 novembre 2024.

Conseil Communal

Commune mixte de Nods

Mesures à respecter afin de faciliter le déneigement

L'hiver approche et nous rappelons à chacun que le stationnement de tout véhicule sur la voie publique durant la période hivernale est interdit.

D'autre part, nous prions les propriétaires de biens fonciers de baliser les barrières, coins de

mur et tout autre obstacle afin de faciliter le déneigement et d'éviter ainsi tout dégât.

Les agriculteurs sont priés de bien vouloir débarrasser les champs en bordure de route où la neige pourrait endommager leurs barrières. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne et nous ne prendrons pas en charge les frais de remise en état.

Merci d'avance pour votre collaboration

Conseil communal

Places communales

L'hiver approche et avec lui le déneigement. Afin que ce dernier puisse être effectué de façon adéquate et sans dégâts, les propriétaires des véhicules ou remorques entreposés sur les places vers l'ancien télésiège ainsi que vers l'Impasse des Lutins sont priés d'enlever leurs biens au plus tard d'ici au

20 novembre 2024

faute de quoi des mesures seront prises et les véhicules seront enlevés aux frais de leur propriétaire. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Commune De Nods

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.



Commune Bourgeoise de Prêles – Aux ayants droit

Convocationà l'assemblée ordinaire
du jeudi 28 novembre 2024 à 19h
au bâtiment administratif bourgeois
(Chemin du Stand 3)**Ordre du jour**

1. Budget 2025
2. Elections
 - a) Deux conseillers.ères pour la législature 2025-2028
 - b) Vice-président.e pour la législature 2025-2028
3. Informations du Conseil
4. Divers et imprévus

L'assemblée sera suivie d'un apéro dinatoire

Informations

Les différents documents concernant cette assemblée sont déposés en consultation à l'administration ainsi que sur notre site internet.

Les bourgeois.es souhaitant reprendre les postes à repourvoir sont prié.e.s de se manifester auprès du Président, M. Vincent Giauque (079 811 58 53). Merci par avance.

L'administration est ouverte au public le mardi après-midi de 13h30 à 17h30 et le jeudi matin de 7h30 à 11h30 ainsi que sur rendez-vous au 079 357 23 02.

www.bourgeoisie-preles.ch

Prêles, le 25 octobre 2024



Paroisse de Nods

Assemblée de paroisseLundi 9 décembre 2024 à 19h30
à la cure, Route de Diesse 5, Nods**Ordre du jour**

1. Accueil et salutations
2. Message du pasteur (M. Marco Pedroli)
3. Budget 2025 et quotité d'impôt (présentation et acceptation)
4. Plan financier pour les années 2025 à 2030 (information)
5. Adopter un crédit d'engagement de CHF 20'000 en vue de la réfection des alentours du bâtiment de la cure
6. Rapport de la catéchète (M^{me} Sarah Holzmann)
7. Rapport relatif aux pourparlers en cours en vue d'une fusion éventuelle avec la paroisse de Diesse
8. Divers et imprévus

Conformément à l'article 68 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée sera déposé publiquement durant 20 jours, soit du 15 décembre 2023 au 4 janvier 2024.

Pour le consulter, les intéressé-e-s voudront bien s'adresser à M^{me} Liliane Darioly.

Pour le conseil de paroisse de Nods

Liliane Darioly, Présidente

**Foire de Diesse du 28 octobre 2024**

Le comité du Groupe d'Animation du Plateau de Diesse tient à remercier tout particulièrement les riverains de la route de Lamboing pour leur compréhension, la mise à disposition de prises électriques ainsi que l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux commerçants.

Sans vous et votre disponibilité, cette foire ne pourrait pas avoir lieu et n'aurait pas rencontré ce beau succès.

Nous remercions également les employés communaux qui nous ont apporté un soutien très appréciable tout au long de cette journée.

Un grand MERCI à tous les acteurs ainsi qu'à toute la population pour son soutien d'année en année à LA FOIRE DE DIESSE

Le comité du GAPD

Sortie « pleine lune » avec fondue le 14 novembre

Le groupe d'animations de Plateau de Diesse vous invite à venir faire une balade au clair de lune, agrémentée d'une fondue à la place de pique-nique de Pentier.

Rendez-vous à 19h devant l'ancienne école de Diesse.

Apportez votre fourchette à fondue et un gobelet pour du vin ou du thé chaud.

La fondue est offerte ainsi qu'un verre de vin et du thé. Rien ne vous empêche d'apporter une bouteille pour compléter...

Habillez-vous chaudement, nous nous occupons du reste.

Sur inscription jusqu'au lundi 11 novembre chez: Anne-Lise Schild 079 820 85 54

Ensemble faisons vivre notre région!

Consultez gratuitement la Feuille officielle

www.imprimerieducourrier.ch

PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 10 novembre

Culte Terre Nouvelle avec le pasteur Eric Geiser suivi dès 11h30 par un repas choucroute caritatif à la salle des Epancheurs (sur inscription).

Mercredi 13 novembre

10h, salle Schwander, prière et partage biblique 12h00, maison de paroisse, préparation spectacle de Noël cycle 1 et 2

14h00, maison de paroisse de Diesse, Naître et devenir qui je suis (KT 10H)

Dimanche 17 novembre

10h, à la Blanche Eglise, culte avec Ste-Cène célébré par la pasteur Marie-Laure Krafft Golay

Jeu 28 novembre

14h jusqu'à 17h, mini-bazar et coin café à la Grand-Rue 13 au 1er étage sud. L'occasion de trouver une petite attention fabriquée à la main ou de faire une pause-café.

A votre service

Marie-Laure Krafft Golay, pasteur, 032 315 11 53
Sara Holzmann, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49

Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 10. November

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst zum Erntedankfest, mit Abendmahl. Mit Pfr. Peter von Salis und Miriam Vaucher (Musik) sowie dem Wort zum Weinjahr von Gabriel Andrey. Anschliessend Apéro.

Pikettdienst

8. bis 30. November: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messe dominicale

Dimanche 10 novembre, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

Baptême des enfants en âge de scolarité

Votre enfant est en âge de scolarité et vous souhaiteriez qu'il soit baptisé? Un parcours de cheminement au baptême va débuter après les vacances d'automne.

Renseignements et inscriptions: 032 328 19 25 ou claudine.brumann@kathbielbienne.ch

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSÉ, LAMBOING, PRÊLES

Fenêtre Ouverte avec Digger

Vendredi 8 novembre, 19h30, Maison de paroisse de Diesse, M. Claude Alain Stettler parlera du thème très actuel "Comment vivre après un conflit grâce au déminage?"

Il représente la Fondation Digger de Tavannes, spécialisé dans le déminage

Dimanche 10 novembre

Culte à Diesse, 10h00, thème: Comment vivre un jour à la foi...? Service de voiture (voir ci-dessous)

Marché de Noël

Dimanche 17 novembre, battoir de Diesse: 10h, culte avec la participation des passionnés de la montagne Caroline Tanner, Daniel Sprunger et Michel Grandjand; 11h Ouverture des stands et raclette à discrétion

9^e Marché de Noël au Battoir de Diesse

Le Marché de Noël de la paroisse vivra déjà sa 9^e édition avec des ingrédients qui font son succès: un culte au déroulement original (10h), cette année avec la participation de guides et passionnés de montagne, Mme Caroline Tanner, M. Daniel Sprunger et M. Michel Grandjand; des stands avec des produits

régionaux (dès 11h), un repas apprécié avec entre autres une raclette à discrétion (dès 11h15) et des animations pour petits et grands permettant de confectionner une bougie, de gagner une sculpture de ballons ou un dessin réalisé sur place. Le Marché de Noël permet de soutenir l'engagement social de la paroisse sur le Plateau et dans la région.

Dimanche 17 novembre, 10h, Battoir de Diesse.

Service de voiture

Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

Contacts

Présidente: M^{me} Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Dimanche 10 novembre

10h, culte à Diesse.

Dimanche 17 novembre

17h à Diesse, culte et marché de Noël.

Mardi 19 novembre

9h à la cure, lecture biblique et prière. de 14h à 17h à la cure, rencontre des aînés: Lecture de textes tirés de différents auteurs, suivi d'un goûter et d'un moment de partage

Dimanche 24 novembre

10h à Nods, culte.

Mardi 26 novembre

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 1^{er} décembre

10h à Nods, culte avec la participation de Corine Müller comptesse et Esther Boder Flûtiste. Suivi à 11h de l'ouverture de la vente de paroisse à la halle de gym de Nods.

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch N'hésitez pas à le contacter!

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse

M^{me} Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58, 079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

Instantané!

« Moi j'aime pas le froid, j'aime pas la pluie! J'ai mal au dos, mal par-ci mal par-là, j'aime pas les voisins, j'aime pas ce plat, je déteste les chiens, faire le ménage, les boujons sur les routes, les trains en retard! » Nous pouvons trouver chaque jour de quoi récriminer, c'est possible. Il paraît même qu'à partir de la cinquantaine, certains disent la soixantaine, nous faisons partie des « Tamaloù »! Bon c'est vrai, il y a les grandes douleurs, les trous au cœur, les plaies brûlantes, elles sont parfois pour nous, pas toujours pour les autres. Dans ces cas-là, nous avons un besoin légitime de dire, de partager, de demander de l'aide, si on l'ose. Mais pour le reste, nous pouvons nous proposer comme programme sportif de muscler nos pensées positives et nos regards sur ce qui va bien, ce qui est chouette, et ce qui nous est épargné par rapport à tant d'autres situations dramatiques. A Mafalda, son vis-à-vis demande: « dis Mafalda, est-ce que tu vois ton verre à moitié plein ou à moitié vide? » Mafalda lui répond sobrement: « je suis déjà bien contente d'avoir un verre! » Voilà qui m'a plu, je l'ai pris pour moi. Et je vous l'offre pour ce week-end et la ou les semaines qui suivent!

Marie-Laure Krafft Golay, pasteur

Adresses utiles I 9

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSÉ

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide? Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc) Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30. La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h.
Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Fermeture saisonnière jusqu'au 3 mai 2025.
www.museelaneuveville.ch
musee.laneuveville@bluwin.ch

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Fermeture hivernale. Visites guidées et locations de salles toute l'année sur réservation.
Renseignements: Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE

MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Samedi 16.11.2024 20h30	Le Beau Lac de Bâle
Samedi 23.11.2024 20h30	La fête à Tordu & Co
Dimanche 01.12.2022 17h00	Cie de la Marelle
Samedi 07.12.2024 20h30	Marzella, Faustine
Ve13 et Sa.14.2024 20h30	Pierre Aucaigne & friends
Samedi 11.01.2025 20h30	Elvett
Vendredi 24.01.2025 20h30	Gabriel Tornay
Samedi 08.02.2025 20h30	Michael von der Heide
Mercredi 12.02.2025 20h00	Bastian Baker
Jeu 13.02.2025 20h00	Bastian Baker
Samedi 22.02.2025 20h30	Savary - Kobel
Ve 7et Sa 8.03.2025 20h30	Nathanaël Rochat
Samedi 15.03.2025 20h30	Karine C
Ve 21 à Di 23.03.2025	Boogie-Woogies Festival
Dimanche 06.04.2025 17h00	Cie Pataclown
Vendredi 11.04.2025 20h30	Thierry Romanens
Ve 25 - Sa 26.4.2025 20h30	En apARTé
Dimanche 27.04.2025 17h00	En apARTé
Dimanche 04.05.2025 17h00	Ensemble instrumental de La Neuveville